



## DEUX ANNIVERSAIRES

Article d'Hervé Savy délégué aux formations 1999-2006 : «Le BP JEPS a 20 ans»

### Le BP JEPS a 20 ans ; Genèse d'une révolution

#### Témoignage

Le lundi 4 octobre 1999, je prenais mes fonctions de délégué à l'emploi et aux formations (DEF) au ministère de la Jeunesse et de Sports. Cette délégation avait été créée dans le cadre de la réorganisation du ministère décidée par la ministre Marie-George Buffet. Prenant la suite d'une délégation aux formations, son périmètre allait de la promotion de l'emploi, dont les emplois aidés « Nouveaux services – Emplois jeunes », et des diplômés dits non professionnels (BAFA, BAFD[i]), aux diplômés professionnels (à l'époque BAPAAT, BEES, BEATEP, DEFA, DEDPAD[ii]). La DEF avait également en charge la formation initiale et continue des personnels du ministère. Cette structure d'une cinquantaine de personnes, transversale aux différents champs du ministère, était fonctionnellement une direction d'administration centrale.



Lors de mon entretien d'embauche, Marie-George Buffet m'avait donné comme mission de favoriser le développement du dialogue social dans le champ du sport, de professionnaliser les diplômés du ministère compte tenu de l'évolution des pratiques, et donc des qualifications requises de l'encadrement, et enfin de structurer le service public de formation.

Grâce au travail engagé dans les mois précédents par mon prédécesseur Philippe Forstmann, les instances pour piloter ces changements se mettaient immédiatement en place : la commission professionnelle consultative des métiers de l'animation et du sport (CPC), créée le 6 octobre[iii], ouvrait le dialogue social sur les emplois et qualifications, et dynamisait en conséquence les travaux en sommeil sur la convention collective nationale du sport[iv]. La création de la CPC serait suivie par celle de l'Observatoire national des métiers de l'animation et du sport (ONMAS)[v].

Le 13 octobre, la ministre prononçait une communication en Conseil des ministres[vi] intitulée « Formation et qualification dans le champ sportif » (mais elle traitait aussi de l'animation), où elle présentait les axes et modalités de développement de cette politique d'emploi et de formation, indiquant même que « les diplômés seront structurés en unités de compétences capitalisables », et que « [le réseau des établissements de formation] couvrira l'ensemble du territoire, sous la forme d'un CREPS par région[vii] ». Quelles conditions exceptionnellement favorables pour une prise de fonctions...

Le 9 novembre à l'INJEP, je pouvais ainsi prononcer une allocution (accessible dans la rubrique « Textes de référence » du site internet du CHMJS ) devant l'ensemble des DRDJS et chefs d'établissements du MJS (CREPS, ENE, ENSA, ENV, INJEP, INSEP[viii]) réunis lors d'une de leurs réunions régulières. Je l'intitulais « Qualifications, diplômés et formations du ministère de la Jeunesse et des Sports ; principes et éléments de méthode pour une réforme »[ix]. Elle allait guider l'action conduite pendant mes sept années de mandat.

Les travaux de transformation de la filière de diplômés de MJS furent engagés en commençant par le niveau 4[x], unanimement reconnu par tous les partenaires de l'animation et du sport comme celui qui caractérise le premier niveau d'encadrement en autonomie professionnelle, tant dans l'animation que dans le sport. C'est toujours le cas. C'est ainsi, après presque deux années de travail et de concertations

intenses, « sportives », et très nombreuses que le décret n°2001-792 du 31 août 2001 créa le brevet professionnel de la jeunesse, de l'animation et du sport (BP JEPS). Ce diplôme était le premier de la filière. Il fut très rapidement spécifié en de nombreuses spécialités et mentions, correspondant aux situations professionnelles actuelles ou en émergence.

La continuité ministérielle avait été assurée sans réelle difficulté dans le domaine de la réforme des certifications entre Marie-George Buffet et Jean-François Lamour, et même avec l'intermédiaire de Luc Ferry en charge de la jeunesse et l'éducation populaire de 2002 à 2004.

En novembre 2006, le diplôme d'État et le diplôme d'État supérieur, le DE JEPS et le DES JEPS, respectivement classés aux niveaux 3 et 2, étaient créés[xi], permettant d'accroître, compléter et moderniser l'offre de certification et formation du MJSVA[xii]. Je dois reconnaître que je mis un point d'honneur personnel à ce que la filière des diplômes « rugby » soit la première complétée[xiii]. Je signais les arrêtés créant les mentions « rugby » du DE et du DES le 15 décembre 2006 et, après sept années professionnellement exceptionnelles, je quittais ce ministère le 31 décembre.

Vingt ans après, le BP JEPS, mais aussi le DE et le DES, ainsi que le certificat professionnel plus récemment créé, constituent la gamme des diplômes délivrés par les ministères chargés de la jeunesse et des sports. Le BP JEPS a connu une rénovation en 2016, et c'est normal : les certifications doivent évoluer environ tous les dix ans. Il serait utile d'évaluer si les objectifs visés par cette rénovation ont bien été atteints et les méthodes pour ce faire adéquates, afin d'ores et déjà de préparer les prochaines évolutions.

Ces diplômes évoluent aujourd'hui dans un paysage pluriel, entourés de titres à finalités professionnelle (dont certains émanant de fédérations sportives), de certificats de qualification professionnelle (CQP), mais aussi de diplômes délivrés par d'autres ministères, notamment celui chargé de l'Éducation nationale, ou bien au nom de l'État par les universités (STAPS[xiv]). Cette ouverture était prévue dès 2000[xv]. On pourrait espérer que la complémentarité des certifications s'organise d'une manière plus ordonnée et cohérente, notamment avec les passerelles que permettent dorénavant l'analyse du travail et des situations professionnelles, les blocs de compétences[xvi] et sur le plan européen les ECTS et les ECVET[xvii].

Aujourd'hui, dans la réalité de l'encadrement des activités de l'animation et du sport en France, les certifications « Jeunesse & Sports » occupent toujours une place centrale. Les titulaires du BP, comme ceux des autres diplômes JEPS, sont membres de la noble et grande famille des professionnels de l'éducation, de l'enseignement, de la formation. Vingt ans après la création de ce diplôme moderne, huit diplômés sur dix du BP JEPS en 2018 – 2019 sont en emploi[xviii], neuf mois après leur sortie.

*propos recueillis par Michel Chauveau*

**Hervé SAVY**  
**Délégué à l'emploi et aux formations**  
**Ministère de la Jeunesse et des Sports**  
**(1999 – 2006)**

[i] BAF A : brevet d'aptitude aux fonctions d'animation ; BAF D : brevet d'aptitude aux fonctions de direction ;

[ii] BAPAAT : brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien ; BEES : brevet d'État d'éducateur sportif ; BEATEP : brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire ; DEFA : diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation ; DE DPAD : diplôme d'État de directeur de projet d'animation et de développement ;

[iii] Arrêté du 27 septembre 1999 relatif à l'institution et au fonctionnement de la commission professionnelle consultative des métiers du sport et de l'animation

[iv] Convention collective nationale du sport, signée le 7 juillet 2005, et étendue par arrêté du 21 novembre 2006

[v] Arrêté du 8 mars 2002 portant création de l'Observatoire national des métiers de l'animation et du sport ;

[vi] J'avais intégralement rédigé cette communication, avec l'appui du directeur de Cabinet, René Mabit. Elle n'avait subi quasiment aucune retouche lors des réunions interministérielles préalables de validation. Cf. Compte-rendu des réunions des 4 et 7 octobre 1999 – document ronéoté – 5 pages – Paris – Secrétariat général du Gouvernement – 13 octobre 1999 (« Bleu de Matignon »), accessible dans la rubrique « Textes de référence » du site internet du CHMJS ;

[vii] CREPS : centre régional d'éducation populaire et de sport ; développé de l'acronyme à l'époque.

[viii] ENE : école nationale d'équitation de Saumur ; ENSA : école nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix ; ENV : école nationale de voile de Quiberon ; INJEP : institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire de Marly le roi ; INSEP : institut national du sport et de l'éducation physique ;

[ix] Qualifications, diplômes et formations du ministère de la Jeunesse et des Sports ; principes et éléments de méthode pour une réforme – document ronéoté – Paris – MJS/DEF – 7 pages.

[x] Ancienne nomenclature des diplômes de 1969 et décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles ;

[xi] Décrets n°2006-1481 et 2006-1419 du 20 novembre 2006 ;

[xii] MJSVA : ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, intitulé du ministère de Jean-François Lamour.

[xiii] De plus, sous mon impulsion, la fédération française de rugby (FFR) avait dans le même temps renouvelé ses diplômes fédéraux selon les mêmes principes et outils que les diplômes d'État, ce qui facilitait l'articulation visée des filières fédérales et d'État de diplômes.

[xiv] STAPS : sciences et techniques des activités physiques et sportives ;

[xv] Loi n°2000-627 du 6 juillet 2000 modifiant la loi no 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, dite « Loi Buffet ».

[xvi] Article L. 6113-1 du code du travail : « Les certifications professionnelles sont constituées de blocs de compétences, ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées » ;

[xvii] ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits ; ECVET : système européen de transfert de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels ;

[xviii] Les diplômés 2018-2019 d'un BPJEPS éducateur sportif ou animateur – Fiche repère INJEP n°40 – INJEP - Octobre 2020 – 2 pages.

## Jeunes, jeunesses et politiques de jeunesse de 1995 à 2020 : les 25 ans de la revue Agora Débats-jeunesses

En septembre l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) a fêté au Forum des images à Paris l'anniversaire de la revue Agora-Débats jeunes au cours d'une journée d'étude qui proposait des interventions faisant le point sur un quart de siècle d'évolution des questions de jeunesse et d'éducation populaire. Une des particularités de la manifestation tenait à ce que chaque séquence était précédée d'une projection d'extraits de films proposant une rétrospective de la question.

Les différentes interventions ont été l'occasion de montrer les transformations d'une revue qui a été initialement pensée à sa création en 1995 comme un lieu où se rencontreraient professionnels des questions de jeunesse, fonctionnaires et chercheurs, conformément à la vocation de l'INJEP. Ce fut l'occasion également de rappeler le rôle de personnalités comme Serge Mauvillain alors directeur de l'INJEP, Chantal de Linarès, Francine Labadie et Olivier Douard, premier directeur de la rédaction. Les transformations de l'INJEP, celle du monde académique, la création par l'INJEP en 2005 d'une revue destinée aux praticiens (les Cahiers de l'action), ont progressivement dirigé la revue vers une orientation davantage académique. Depuis 2010, elle est devenue la revue académique francophone de référence sur les questions de jeunesse, éditée par les Presses de Sciences Po et diffusée sur le portail Cairn. Fidèle aux missions de l'INJEP, elle conserve un souci de toucher un large public à travers l'organisation pour la sortie de chaque numéro d'une rencontre-débat grand public destinée aux professionnels de la jeunesse, organisée alternativement à Paris et en région. Par ailleurs, son lectorat ne se limite pas au monde des chercheurs, comme beaucoup de revues académiques, mais englobe aussi des praticiens et des étudiants et stagiaires de formation en travail social ou en animation.



**Laurent Besse**

Les interventions peuvent être retrouvées ici :

<https://injep.fr/evenement/jeunes-jeunesses-et-politiques-de-jeunesse-de-1995-a-2020/>

Le site de la revue : <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses.htm>





### COLLOQUE DE DROIT DU SPORT

Mercredi 24 novembre 2021

Colloque accessible en présentiel et en vidéo (streaming) sur le site [casden.etat.fr](http://casden.etat.fr)  
et sur [franceolympique.com](http://franceolympique.com) ainsi que sur les réseaux sociaux du Conseil d'État et du CNOF.

**Conseil d'État et CNOF, 24 novembre 8h45 - 17h20 :**

#### **Colloque de droit du sport «crise(s) sanitaire(s) et régulation juridique du sport»**

[https://cloud.cnosf.org/storage/u.svc/download.dn/fid/9028219771810327379\\_16541654033721228995](https://cloud.cnosf.org/storage/u.svc/download.dn/fid/9028219771810327379_16541654033721228995)

**Comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports, 24 novembre 2021 :**

#### **Séminaire en ligne sur les rythmes de l'enfant**

Le Comité d'histoire organise un séminaire sur les rythmes de l'enfant.

Il accueillera pour la première séance, le 24 novembre à 14h, M. Julien Cahon, maître de conférences HDR en sciences de l'éducation, pour une communication intitulée « Retour sur deux siècles de réformes des rythmes scolaires ».

**La prochaine séance aura lieu le 19 janvier 2022, 14h - 16h, avec notamment Mme Francine Labadie, ancienne secrétaire générale du Comité d'évaluation et de suivi des aménagements des rythmes de l'enfant et coordinatrice de l'observatoire de la jeunesse à l'INJEP.**

Pour participer à la réunion Zoom :

<https://u-paris.zoom.us/j/89674365977?pwd=NG1PVU8vUDQyaXVnRDNUdzM4emsxdz09>

**ID de réunion : 896 7436 5977**

**Code secret : 978241**

**Les rencontres de l'Injep, 25 novembre 9h - 17h :**

#### **«Les pratiques sportives au prisme de l'intégration, de la santé, et de l'émancipation» maison du sport français**

<https://injep.fr/evenement/sports-et-inegalites/>



### HISTOIRE, SPORT & CITOYENNETÉ

DES JEUX OLYMPIQUES D'ATHÈNES 1896 AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

**Colloque en ligne**

#### **«Évènements olympiques moments historiques»**

la CASDEN, dans la perspective des J O P de Paris 2024, développe un programme de soutien du sport à l'école et des valeurs de l'olympisme intitulé

**«Histoire, sport et citoyenneté»**

<https://casdenhistoiresport.fr/>

*Ce programme, annoncé dans la lettre du comité d'histoire N° 38, comprend notamment des expositions en établissements scolaires et des événements, dont le colloque du 7 décembre.*

Ce colloque réunit l'UNIL/ Lausanne, le Groupe de recherche Achac, le Musée Olympique et le Ministère chargé de la Ville/ANCT.

**Inscription obligatoire :**

<https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZEvfuoqTktHdHT7DmyjDeLYB2CZsk1fmBS>



**Les rendez-vous Condorcet consacrent leur cycle 2021-2022 au thème :**

#### **«Les règles du jeu : sport, compétition, engagement» ;**

Un lundi par mois, à partir du 13 décembre 2021 au centre des colloques du campus Condorcet, métro ligne 12 Front populaire. Un programme très riche, avec des intervenants de qualité (cf ci-dessous)

<https://www.campus-condorcet.fr/fr/pour-tous/les-rendez-vous-condorcet/2020-2021-memoire-langues-territoires/2021-2022-les-regles-du-jeu-sport-competition-engagement>





## PUBLICATIONS RÉCENTES

### ARTICLES

#### **Organisation du sport**

Le Sénat /division de la législation comparée a publié une étude comparant l'organisation du sport en entreprise en Allemagne, Autriche, Royaume Uni, Slovénie et Suède.

<https://www.senat.fr/lc/lc296/lc2961.html>



**La newsletter du Creps PACA** a publié trois articles remarquables sur l'historique de chacune de ses composantes à savoir :



**le site d'Antibes** <https://www.creps-paca.fr/actus.newsletter-36.histoire>

**le site d'Aix en Provence** <https://www.creps-paca.fr/actus.newsletter-37.histoire>

**et le site de Boulouris** <https://www.creps-paca.fr/actus.newsletter-38.histoireboulou>

Une recherche très aboutie sur un patrimoine sportif de tout premier ordre, synthétisé par ailleurs :

[https://www.creps-paca.fr/assets/images/docedit/histoire\\_creps.pdf](https://www.creps-paca.fr/assets/images/docedit/histoire_creps.pdf)

Rappelons que le «CREPS PACA» a été créé il y a vingt ans par le décret 2001 - 466 du 30 mai 2001

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000588669/>

#### **Colin MIÉGE,**

Président du comité scientifique de Sport et Citoyenneté  
et membre du comité d'histoire



**Quelle diplomatie sportive dans le cadre de la politique des sports de l'Union européenne ?**

<https://www.sportetcitoyennete.com/articles/quelle-diplomatie-sportive-dans-le-cadre-de-la-politique-des-sports-de-lunion-europeenne>

#### **Jean-Bernard Paillisser,**

«L'avènement du sport moderne» est un article publié dans la revue «Napoléon III magazine» par Jean-Bernard Paillisser, journaliste et inspecteur principal de la jeunesse et des sports honoraire,

**La revue :** <https://www.soteca-editions.fr/napoleon-iii-revue-du-souvenir-napoleonien-n55-la-france-dans-locean-pacifique-de-tahiti-a-la-cochinchine/>



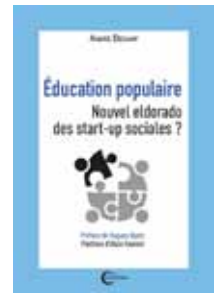


## OUVRAGES

### «Éducation populaire - nouvel eldorado des start-up sociales»

André Descamp, préface de Hugues Bazin éditions Libre et solidaire

<https://libre-solidaire.fr/Souscription-exceptionnelle-Education-populaire>



### «La face cachée du sport : dérives économiques et scandales financiers; lutter contre la corruption»

Wladimir Andreff éditions De Boeck Supérieur

<https://www.deboecksuperieur.com/ouvrage/9782807336476-la-face-cachee-du-sport-derives-economiques-et-scandales-financiers>



### «Le sport santé de l'action publique aux acteurs sociaux»

William Gasparini, Sandrine Kobé, éditions Presses universitaires de Strasbourg

<http://pus.unistra.fr/fr/livre/?gcoi=28682100818220>



### «Héritage social d'un événement sportif Enjeux contemporains et analyses scientifiques»

sous la direction de Michael Attali éditions Presses universitaires de Rennes

<https://www.pur-editions.fr/product/6501/heritage-social-d-un-evenement-sportif>



### «Brasse papillon, le roman d'un collabo»

Yves Pourcher, éditions Gausсен

<https://www.placedeslibraires.fr/livre/9782356982162-brasse-papillon-le-roman-d-un-collabo-yves-pourcher/>



et l'excellent billet de Jean Lebrun :

«**vif de l'histoire**» Le journaliste Jean Lebrun, agrégé d'histoire, a présenté, avec son talent habituel, cette histoire singulière et cet ouvrage sur France Inter le 26 octobre dernier :

Alfred Nakache et Jacques Cartonnet : deux champions de natation, l'un juif, l'autre collabo

<https://www.franceinter.fr/emissions/le-vif-de-l-histoire/13h54-le-vif-de-l-histoire-du-mardi-26-octobre-2021>



## TABLE RONDE AUDIO

Dans le cadre des **«Rendez-vous de l'histoire de Blois»** dont la dernière session portait sur le travail, le thème de « La longue professionnalisation du travail sportif au XXe siècle » a été traité le samedi 9 oct. 2021 par François DA ROCHA CARNEIRO, vice-président de l'Association des professeurs d'histoire-géographie, Marion FONTAINE, Alexandre JOLY et Sylvain VILLE.

*Les tables rondes étant enregistrées, celle-ci, d'un grand intérêt, devrait être disponible dans quelques semaines dans le site des RVH.*



## THÈSES et HDR

**Alexandre JOLY** : thèse **«Les arbitres dans le football professionnel français : de l'amateurisme au semi-professionnalisme (1955-1995)»** 9 novembre 2021 université d'Artois Arras

Directeur de thèse : M Olivier Chovaux , professeur des universités

**Lionel PABION** : thèse **«Le sport embrigadé ? Les sociétés de préparation militaire en France : des loisirs militarisés (années 1880 - années 1930)»** 12 novembre 2021 à 09H 00 université Lumière Lyon 2

Directeur de thèse : M. LYNCH Edouard, Professeur des Universités

**Yves MORALES** : HDR **«La fabrique sociale du sport santé en France. Une sociohistoire de la lutte contre la sédentarité»** 15 novembre 2021 université Paul Sabatier Toulouse

**Carine ÉRARD** (membre du comité d'histoire) : HDR

1] **«Du mouvement pour se dégourdir. Ego-histoire d'une enseignante-chercheuse en histoire sociale du sport aux prises avec le biographique, les normes (de genre), et le pouvoir (d'agir)»**

2] **«Subversion détournée parmi les cadres en l'EPS. Micro-socio-histoire de femmes cadres de la fonction publique intermédiaire en charge de l'EPS 1920-2020»**

3] **«Depuis l'injonction de publier formulée en 2003»** ; 22 novembre 2021 UFR STAPS Dijon



## NOMINATION

Félicitations à Chantal Bruneau, personnalité qualifiée au sein du comité d'histoire, nommée membre du Haut conseil à la vie associative pour une durée de cinq ans.

Arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant nomination des membres du Haut Conseil à la vie associative  
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044156159>

**Contacts : Comité d'histoire des Ministères chargés de la Jeunesse et des Sports  
95, avenue de France 75013 PARIS - comitehistoireMJS@jeunesse-sports.gouv.fr**

**Si vous souhaitez faire abonner un ami, transmettez à cette adresse courriel  
ses coordonnées (avec son accord préalable)**